

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 128 (2002)
Heft: 07

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Y-a-t-il encore un pilote dans l'avion fédéral ?



La question du financement public de la recherche en Suisse semble susciter chez nos élus un comportement schizophrène. S'ils affirment avec un bel ensemble la considérer comme une priorité, les montants qu'ils lui allouent se réduisent sans cesse. La menace est aujourd'hui bien réelle de les voir, en plus, amputés des sommes dépensées par la Confédération pour le sauvetage de la compagnie aérienne nationale¹. La mauvaise situation des finances fédérales pourrait entraîner de nombreux parlementaires à suggérer un accroissement de la participation des entreprises privées dans le financement de la recherche, au motif qu'elles en seraient les premières bénéficiaires. On a déjà pu mesurer l'inefficacité de ce type de modèle dans le cas du financement de l'exposition nationale, et il est probable qu'il aurait des effets aussi désastreux s'il devait être appliqué à la recherche.

Dans sa conférence donnée le 12 juin 1997², Christopher Llewellyn Smith, ancien Directeur général du CERN, développe de manière détaillée les arguments en faveur d'une augmentation significative du financement public de la recherche. Il distingue tout d'abord la science fondamentale, motivée par la curiosité, de la science appliquée qui vise à répondre à des questions précises. S'agissant de recherche de base, il note que le grand public - et donc l'ensemble des contribuables - trouve généralement l'argument culturel de l'avancement de notre compréhension du monde au moins aussi convaincant, sinon plus, que celui des retombées économiques. Cela n'exclut pas le fait que des découvertes dans le domaine de la science fondamentale jouent un rôle essentiel sur les plans économique et pratique. Les circuits de base des ordinateurs ont été inventés dans les années trente par des physiciens occupés à compter des particules nucléaires, et non parce qu'une commission aurait prévu qu'ils pourraient avoir une certaine importance pour l'économie cinquante ans plus tard. Llewellyn Smith mentionne par ailleurs une étude de Mansfield³, selon laquelle l'investissement public en sciences de base engendre un retour de 28%, et évoque l'exemple du Japon, qui dans les années 80 avait privilégié l'investissement dans le domaine des sciences appliquées en négligeant le financement public de ses universités. Son économie est aujourd'hui plongée dans une crise profonde.

Puissent nos élus prendre connaissance du texte de cette conférence et y trouver matière à soutenir la recherche. Faute de quoi, il se pourrait que le libre accès des diplômés de notre pays au marché européen, si péniblement négocié durant la dernière décennie, n'engendre que de faibles bénéfices. L'affaiblissement continu de leur niveau de formation les rendra bien peu concurrentiels alors qu'enfin s'ouvriront les frontières !

¹ *Le Temps* du 21 février 2002

² Disponible dans son intégralité sur le site <http://press.web.cern.ch/Public/bs_7_fr.html>

³ « Academic Research and Industrial Innovation », E. Mansfield, *Research Policy* 20, 1991